



## Augmentation des attaques de scolytes en pessières

### Résumé

En ce début d'automne 2018, les dommages de scolytes prennent des proportions inquiétantes dans bon nombre de pessières françaises. Le scolyte typographe (*Ips typographus*) est largement présent, le chalcoraphe (*Pityogenes chalcographus*) est fréquent sur les cimes ou les plus petits diamètres.

La saison de végétation 2019 sera déterminante quant à l'évolution des dommages mais on peut d'ores et déjà s'attendre à des attaques sur les secteurs touchés en 2018. Ce sont les conditions climatiques qui en détermineront l'intensité. Les mesures visant à limiter les populations de scolytes (recherche et extraction des bois sur pied colonisés avant essaimage et sortie des bois exploités sains avant colonisation) permettront de limiter l'ampleur des dégâts et la durée des attaques.

### Situation actuelle

Les attaques de scolytes sur les épicéas sont entrées en phase épidémique sur la quasi totalité des pessières de la moitié nord de la France (Grand-Est, Bourgogne Franche-Comté, Hauts-de-France, Normandie, ...), particulièrement dans les plaines et les zones montagneuses de basse altitude. Le sud du Massif Central (Tarn, Aude) et le Massif Central ont des foyers importants mais relativement dispersés alors que le Massif Alpin au sens large ne semble pas donner des signes de présence plus massive qu'à l'habitude.

Plus largement en Europe, l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, la République Tchèque et la Suisse sont aussi concernées par une situation épidémique avec des volumes d'épicéas morts très conséquents.

Les facteurs impliqués dans le déclenchement de cette épidémie sont liés :

- aux sécheresses et chaleurs estivales qui ont sévi depuis 2015, et notamment celle de 2018, ce qui a probablement permis dans les secteurs de plaine l'établissement d'une troisième génération de typographes et donc une explosion des populations ;
- aux chablis hivernaux dispersés (tempête Eleanor notamment, dans le Grand-Est) qui n'ont pas forcément été exploités et sortis à temps des forêts. Les bois restés à terre ont constitué une source de lieux de reproduction avec un succès reproductif probablement important puisque les arbres sont alors sans défense ;
- et aux populations de typographe qui étaient en augmentation depuis 4 ans avec cependant un repli en 2016 suite au printemps humide.

Les symptômes sont en cours d'apparition dans les massifs, ils résultent des seconde et troisième générations de scolytes (et des générations-soeurs). Les taches sont constituées pour partie d'arbres aux houppiers rougissants et pour partie d'arbres aux houppiers encore verts avec un début de chute des écorces sur les troncs.

## Evolution probable

Les conditions météorologiques de l'été se sont traduites par un déficit hydrique marqué qui contribue à la fragilisation des arbres et les chaleurs de ce début d'automne favorisent encore à l'heure actuelle la poursuite du cycle des insectes. Plus ce temps beau et chaud perdurera au cours de l'automne, plus grand sera le nombre de scolytes qui auront atteint un stade suffisamment avancé pour passer l'hiver, soit sur le tronc des arbres, soit préférentiellement dans la litière.

Le printemps prochain sera une période très importante pour l'évolution des populations : un printemps humide et froid limitera l'envol et la reproduction future alors qu'un printemps « normal », voire chaud et sec, permettra aux populations actuelles d'essaimer normalement et d'attaquer de nouveaux sujets.

**Compte tenu de tous ces paramètres, il reste délicat de prédire l'intensité des dommages au printemps 2019. Cependant, le risque est fort de voir des arbres rougir encore au cours de l'hiver et au début du printemps prochain (à cause des attaques en cours) et en début d'été 2019 (à cause des futures attaques de printemps).**

Au vu de l'ampleur du phénomène aux niveaux national et européen, cet incident a déjà un impact sur le marché du bois d'épicéa. Dans ce contexte, afin de rationaliser les moyens et limiter la saturation des marchés, il convient de prendre des mesures de priorisation des exploitations. Cette analyse devra intégrer l'ampleur des foyers dans les parcelles considérées mais aussi la situation sylvicole et stationnelle des massifs affectés.

## Gestion des foyers

**Pour limiter le volume de bois scolyté, les recommandations sont les suivantes :**

**AUTOMNE :** Actuellement, les foyers sont encore en cours d'apparition : il est souhaitable de mobiliser les bois au cours de l'automne voire de l'hiver. Cette exploitation ne devrait avoir qu'un impact limité sur la dynamique des populations de scolytes. En effet, sauf à exploiter les bois sur lesquels il y a encore des scolytes au moment de la récolte et les extraire des forêts très rapidement, la plupart de ces insectes auront terminé leur cycle et se seront enfouis dans la litière pour passer l'hiver.

Dans ce contexte, les exploitations doivent mobiliser prioritairement les bois atteints par les scolytes en évitant d'élargir et d'amplifier les effets de lisière par une récolte de bois non atteints.

**PRINTEMPS 2019 :** Des mesures de détection précoce (en privilégiant les abords des foyers 2018) et de neutralisation des foyers (abattage et évacuation hors forêt des arbres porteurs de scolytes dans un délai de 4 semaines ou inactivation des bois sur les places de dépôts) permettront de limiter les dynamiques de populations. De même, les mesures de gestion des bois au cours de la saison de végétation doivent être envisagées afin de limiter la présence de bois façonnés en forêt durant les mois de mai à septembre. Durant cette période, les bois frais indemnes de scolytes doivent être évacués du massif dans les 6 semaines après leur abattage (voire 4 au cours des fortes chaleurs estivales). A cette occasion, on peut rappeler l'intérêt de l'abattage mécanisé (par abatteuse), car les écorces sont globalement impropres au développement des scolytes une fois passées dans la tête de l'abatteuse.

La mise en place de ces mesures devrait permettre de limiter la durée de la gradation des épidémies de scolytes.

Ces recommandations sont détaillées dans la plaquette [lutte contre le typographe](#).